

K.S./
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

DECRET D/2011 : **109** PRG/SGG

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la Constitution ;
VU le Décret D/2011/007/PRG/SGG du 24 décembre 2010, portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
VU les Décrets D/2010/009/PRG/SGG du 27 décembre 2010, D /2010 /016/PRG/SGG du
30 Décembre 2010 et D/2011/002/PRG/SGG du 04 janvier 2011, portant nomination de
Ministres ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Amara CAMARA, Ancien fonctionnaire international à l'UNESCO
est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée
auprès de la République Française en remplacement de Madame Makalé CAMARA,
rappelée.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera
enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le **29 MARS 2011**



Professeur Alpha CONDE